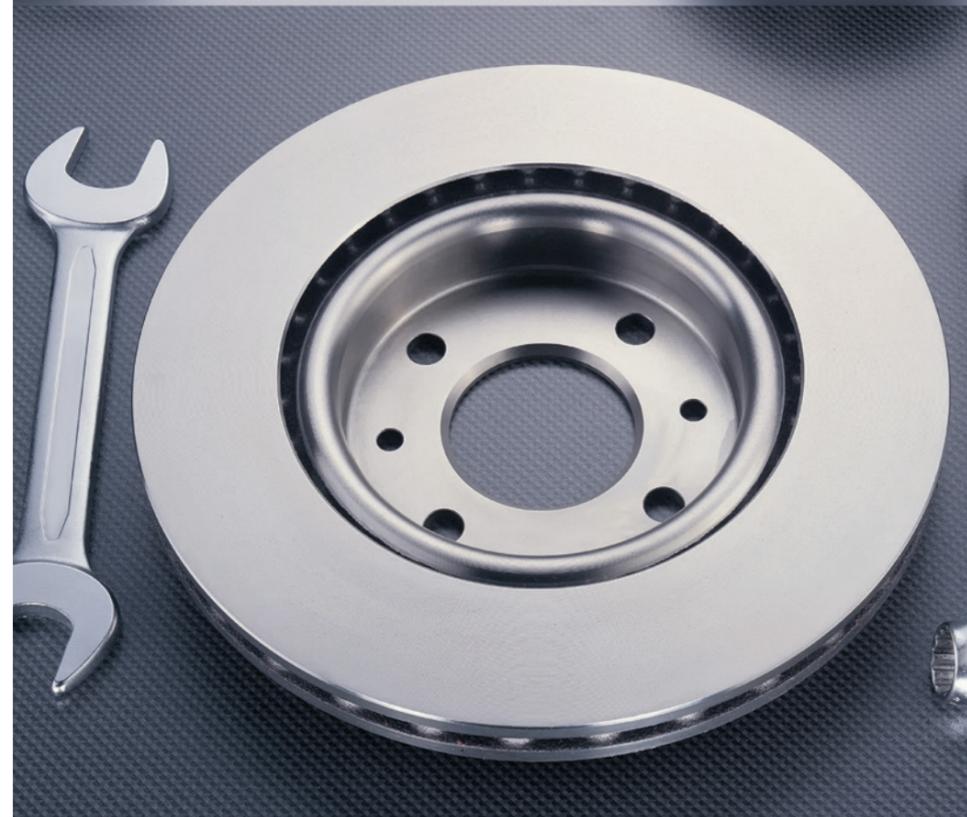
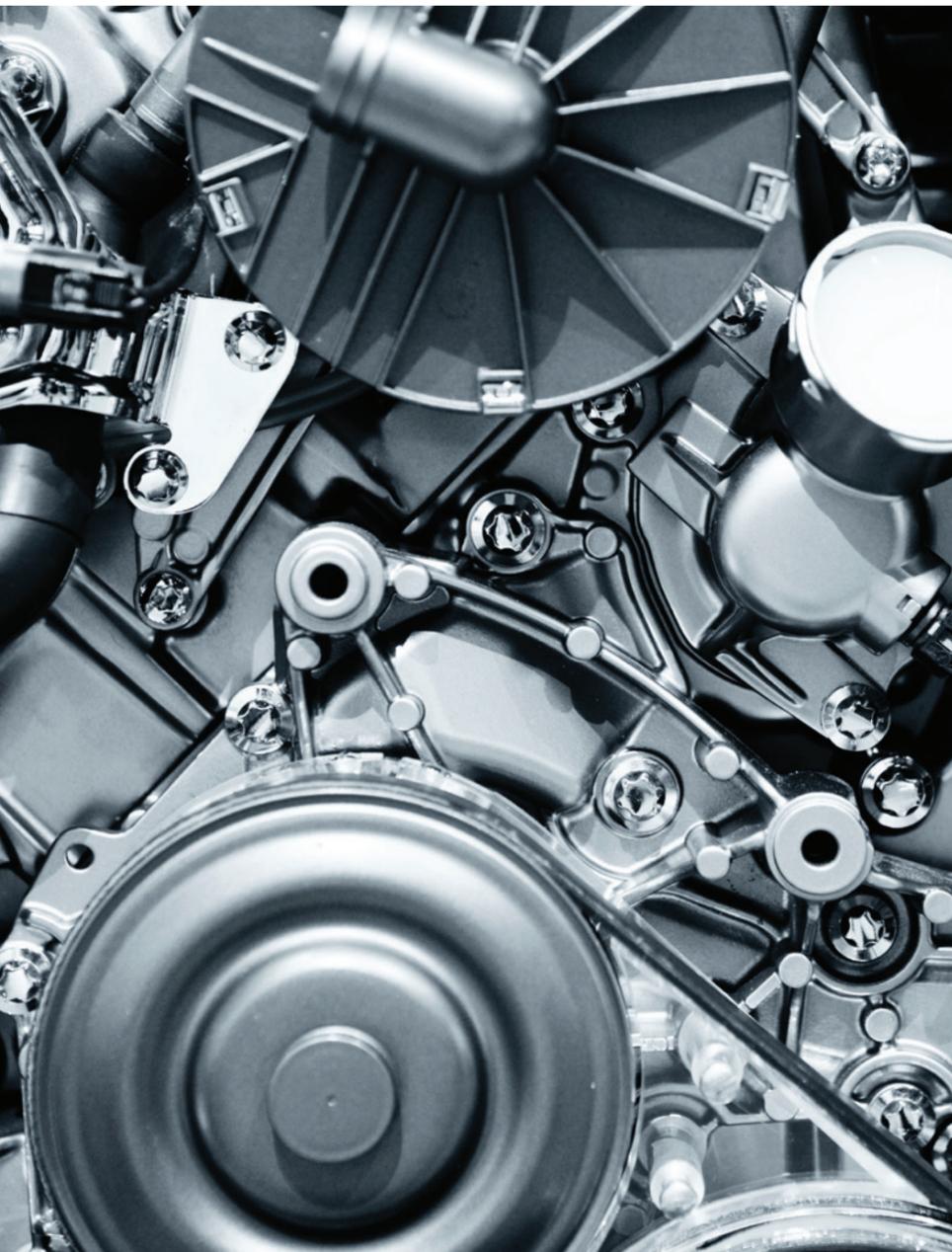


Au moment de la vente

Protection prolongée



Ayez la tranquillité d'esprit

Protection à l'échelle nationale

PPFC couvre votre véhicule partout au Canada et dans la partie continentale des États-Unis.

Réponse directe

PPFC donnera suite à votre demande en toute rapidité et efficacité. Nous payons les coûts de réparations des services autorisés directement à l'atelier de réparation, ce qui vous évite d'avoir à payer de votre poche et l'inconvénience d'avoir à attendre un remboursement.

Protection transférables

Dans l'éventualité où vous choisissez de vendre votre véhicule, vous pouvez demander à transférer la protection au prochain propriétaire pour le reste de la durée du plan.

Franchise

Vous pouvez choisir parmi des franchises de 100 \$ ou de 200 \$ par visite pour réparation, taxes applicables en sus, pour toutes les réparations couvertes. Dans l'éventualité où une même composante est à nouveau défectueuse, aucune franchise ne sera demandée pour sa réparation ou son remplacement.

Franchise réduite

La franchise sélectionnée sera réduite de 50 \$ lorsque les réparations sont effectuées chez le concessionnaire qui vous a vendu le véhicule.

Rabais sur le prix garanti (GPR)

(Offert pour les plans admissibles)

Si le plan que vous avez choisi inclut l'option GPR, vous pouvez demander un remboursement aussitôt que la date d'expiration du plan est dépassée. Les remboursements sont fondés sur le montant que vous avez payé à l'origine pour le plan, jusqu'à un maximum de 2 000 \$, moins la franchise.



Voyagez l'esprit tranquille.

Voyagez avec un plan de protection First Canadian.

Craignez-vous que ne surviennent des bris inattendus et des réparations coûteuses imprévues? Comme le coût des réparations et des composantes augmente chaque année, des réparations onéreuses peuvent constituer un fardeau financier. **Laissez vos préoccupations à la maison grâce à PPFC.**

- PPFC donnera suite à votre demande rapidement et efficacement. **Nous payons les coûts de réparations des services autorisés directement à l'atelier de réparation**, ce qui vous évite d'avoir à payer de votre poche et l'inconvénience d'avoir à attendre un remboursement.
- Choisissez parmi l'un de nos plans de protection afin de vous protéger contre ces dépenses imprévues.

Mieux vaut avoir une protection et NE PAS en avoir besoin, que d'en avoir besoin et N'EN AVOIR AUCUNE.



Choisissez le bon plan pour vous.

	Groupe motopropulseur	Sélection Plus	Ultimium
Moteur	●	●	●
Turbocompresseur/compresseur volumétrique	●	●	●
Boîte de vitesses	●	●	●
Boîte de transfert	●	●	●
Essieu d'entraînement	●	●	●
Direction agissant sur les roues avant		●	●
Freins		●	●
Système électrique		●	●
Climatiseur		●	●
Système de carburant		●	●
Suspension avant et arrière		●	●
Système de chauffage et de refroidissement		●	●
Protection du système d'émission		●	●
Véhicules électriques/hybrides			●
Groupes de pièces Ultimium			●



SANS FRAIS : 1 800 381-2580

Annexe sur la protection Inclut les pièces et la main d'oeuvre pour les composantes suivantes :

 MOTEUR	Groupe motopulseur	Sélect Plus	Ultimum
Bloc-cylindres et toutes les pièces internes lubrifiées du moteur	●	●	●
Culasses	●	●	●
Pistons et segments de piston	●	●	●
Bielles et roulements	●	●	●
Vilebrequin et roulements principaux de vilebrequin	●	●	●
Supports d'arbre à cames en tête	●	●	●
Couvercle et module	●	●	●
Arbre à cames et roulements d'arbre à cames	●	●	●
Galets de came	●	●	●
Chaîne ou courroie de distribution (sauf si la courroie de distribution n'a pas été remplacée lorsque requis par le fabricant)	●	●	●
Engrenages de distribution	●	●	●
Couvercle de chaîne de distribution	●	●	●
Tendeurs de chaîne de distribution	●	●	●
Guides de chaîne et de courroie de distribution	●	●	●
Poulie de courroie de distribution	●	●	●
Tendeur de courroie serpentine du moteur	●	●	●
Poulie intermédiaire et roulements de poulie intermédiaire	●	●	●
Volant moteur (excluant les dents)	●	●	●
Bras de culbuteur et arbres de culbuteur	●	●	●
Roulements de culbuteur	●	●	●
Soupapes de culasse	●	●	●
Joints de soupapes et sièges de soupape	●	●	●
Poussoirs de soupape et ressorts de soupape	●	●	●
Dispositifs de retenue de soupape	●	●	●
Tiges de poussoir	●	●	●
Pompe à eau	●	●	●
Pompe à huile/carter de pompe à huile	●	●	●
Appareils d'équilibrage harmonique	●	●	●
Carter d'huile (excluant les filets du bouchon de vidange)	●	●	●
Collecteur d'admission	●	●	●
Collecteur d'échappement (excluant l'ensemble de collecteur et convertisseur)	●	●	●
Couvercles de soupape	●	●	●
Supports de moteur	●	●	●
Pompe à injection de carburant diesel	●	●	●
Pompe à vide pour carburant diesel	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité*	●	●	●

 TURBOCOMPRESSEUR/COMPRESSEUR VOLUMÉTRIQUE	Groupe motopulseur	Sélect Plus	Ultimum
Carter de turbocompresseur et de compresseur volumétrique ainsi que les pièces du turbocompresseur et du compresseur volumétrique	●	●	●
Soupapes de sécurité	●	●	●
Refroidisseur intermédiaire	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité*	●	●	●

 BOÎTE DE VITESSES (automatique et manuelle)	Groupe motopulseur	Sélect Plus	Ultimum
Carter de boîte de vitesses (si endommagé de l'intérieur) et toutes les pièces internes du carter de boîte de vitesses	●	●	●
Arbre d'entrée	●	●	●
Cylindre d'embrayage principal	●	●	●
Convertisseur de couple	●	●	●
Modulateur de vide	●	●	●
Supports de boîte de vitesses	●	●	●
Bac à huile	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité*	●	●	●

 BOÎTE DE TRANSFERT	Groupe motopulseur	Sélect Plus	Ultimum
Boîte de transfert (si endommagée de l'intérieur) et toutes les pièces internes de la boîte de transfert	●	●	●
Moteur d'encodeur	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité*			

 ESSIEU D'ENTRAÎNEMENT (Avant et arrière)	Groupe motopulseur	Sélect Plus	Ultimum
Carter d'entraînement final	●	●	●
Carter d'essieu d'entraînement (si endommagé à l'intérieur) et toutes les pièces internes lubrifiées	●	●	●
Couvercle de différentiel	●	●	●
Arbre d'essieu	●	●	●
Joint universel d'arbre	●	●	●
Roulements de roue	●	●	●
Ensemble de roulements de moyeu (à moins que le bris soit causé par le système de freins anti-verrouillage)	●	●	●
Roulements de roue biseautés	●	●	●
Moyeux de verrouillage	●	●	●
Arbre d'entraînement	●	●	●
Joints homocinétiques	●	●	●
Actionneurs de transmission	●	●	●
Soufflets homocinétiques	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité*	●	●	●

 DIRECTION AGISSANT SUR LES ROUES AVANT	Groupe motopulseur	Sélect Plus	Ultimum
Boîte de direction et toutes les pièces internes		●	●
Engrenage à crémaillère		●	●
Pompe de servodirection		●	●
Boyaux de servodirection		●	●
Fusées de direction		●	●
Bielle pendante		●	●
Bras intermédiaire		●	●
Tringle centrale		●	●
Arbre de colonne de direction supérieur		●	●
Relais		●	●
Capteurs		●	●
Joints et joints d'étanchéité*		●	●

 FREINS	Groupe motopulseur	Sélect Plus	Ultimum
Maître-cylindre		●	●
Multiplicateur de dépression		●	●
Survolteur hydraulique		●	●
Étrier de frein à disque		●	●
Cylindres de roue		●	●
Soupape de compensation		●	●
Conduites hydrauliques de frein en métal		●	●
Soupape combinée		●	●
Joints et joints d'étanchéité*		●	●

 SYSTÈME ÉLECTRIQUE	Groupe motopulseur	Sélect Plus	Ultimum
Alternateur		●	●
Groupe d'instruments numériques		●	●
Carte de circuits imprimés de tableau de bord		●	●
Régulateur de tension		●	●
Moteur de démarreur		●	●
Solénoïde de démarreur		●	●
Dispositif d'entraînement de démarreur		●	●
Faisceau de fils de compartiment moteur installé en usine		●	●
Module d'allumage électronique		●	●
Bobine détectrice de distributeur		●	●
Interrupteur d'allumage		●	●
Cylindre de verrouillage d'allumage		●	●
Bobines d'allumage		●	●
Moteur d'essuie-glace avant et arrière		●	●
Pompe et interrupteur de lave-glace		●	●
Interrupteurs électriques manuels		●	●
Ordinateur et module de commande de carrosserie		●	●

*La protection des joints et joints d'étanchéité couvre les fuites excessives de tous les joints et joints d'étanchéité qui contiennent des liquides ou des lubrifiants qui sont listés en lien avec le plan sélectionné.

Annexe sur la protection Inclut les pièces et la main d'oeuvre pour les composantes suivantes :

 SYSTÈME ÉLECTRIQUE (Suite)	Groupe motopropulseur	Sélection Plus	Ultimium
	Module de commande du groupe motopropulseur		●
Interrupteur de feu d'arrêt		●	●
Interrupteur et moteur des phares		●	●
Interrupteur de clignotant		●	●
Ensemble de commande de chauffage et de climatisation		●	●
Résistance de moteur de soufflante		●	●
Klaxons		●	●
Module de régulateur de vitesse installé en usine		●	●
Transducteur de commande de régulateur de vitesse		●	●
Dispositif de servo et amplificateur de régulateur de vitesse		●	●
Interrupteur de régulateur de vitesse		●	●
Moteurs de ventilation forcée		●	●
Moteur de glace électrique (excluant les régulateurs)		●	●
Interrupteur de glace électrique		●	●
Moteurs de sièges électriques en état de service (excluant le cadre/la base)		●	●
Interrupteur de siège électrique		●	●
Moteur de rétroviseur électrique (excluant les ensembles)		●	●
Interrupteur de moteur de rétroviseur électrique		●	●
Moteur d'antenne électrique (excluant le mât)		●	●
Moteur de toit décapotable		●	●
Moteur de toit ouvrant en état de service (excluant le cadre)		●	●
Interrupteur de désambueur arrière		●	●
Grille de désambueur de lunette arrière (excluant la vitre)		●	●
Actionneur et interrupteur de verrouillage de portière électrique		●	●

 CLIMATISEUR	Groupe motopropulseur	Sélection Plus	Ultimium
	Condensateur		●
Compresseur		●	●
Ensemble d'embrayage et poulie		●	●
Conduites et boyaux de climatisation		●	●
Évaporateur		●	●
Interrupteur de coupure de compresseur haut/bas		●	●
Soupape d'expansion		●	●
Interrupteur de cycle de pression		●	●
Tube d'orifice		●	●
Joint et joints d'étanchéité*		●	●

 SYSTÈME DE CARBURANT	Groupe motopropulseur	Sélection Plus	Ultimium
	Pompe à carburant		●
Busés et injecteurs de carburant diesel		●	●
Réservoir de carburant		●	●
Sonde mécanique de réservoir de carburant		●	●
Rampe de distribution de carburant		●	●
Régulateur de pression de carburant		●	●
Conduites de refoulement de carburant en métal		●	●
Clapet sélecteur de réservoir de carburant		●	●

 SUSPENSION AVANT ET ARRIÈRE	Groupe motopropulseur	Sélection Plus	Ultimium
	Bras de commande supérieur et inférieur		●
Arbres ou douilles de bras de commande		●	●
Joints à rotule supérieurs et inférieurs		●	●
Barres de torsion et supports ou douilles		●	●
Barre stabilisatrice (excluant tout système de déconnexion électronique)		●	●
Tringles et douilles de stabilisateur		●	●
Chevilles d'attelage		●	●
Broche et support de broche		●	●

 SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT	Groupe motopropulseur	Sélection Plus	Ultimium
	Faisceau de chaufferette		●
Moteur de soufflante avant et arrière		●	●
Ventilateur et moteur de refroidissement de moteur		●	●
Moyau d'embrayage de ventilateur hydraulique		●	●
Radiateur		●	●
Soupape d'eau chaudet		●	●

 SYSTÈME D'ÉMISSION	Groupe motopropulseur	Sélection Plus	Ultimium
	Pompe à air		●
Capteur d'arbre à cames		●	●
Solénoïde de purge de réservoir		●	●
Solénoïde d'évent de réservoir (excluant l'ensemble de filtre à cartouche)		●	●
Détecteur de cognement		●	●
Capteur d'angle de vilebrequin		●	●
Solénoïde EGR		●	●
Soupape EGR		●	●
Moteur de commande de ralenti		●	●

 SYSTÈME D'ÉMISSION (Suite)	Groupe motopropulseur	Sélection Plus	Ultimium
	Capteur de débit d'air massique		●
Capteur de pression de collecteur		●	●
Capteur d'O2 (oxygène)		●	●
Capteur de température de liquide de refroidissement de PCM		●	●
Capteur de position d'accélérateur en état de service		●	●
Pompe à vide		●	●
Prolongement de la protection du système d'émission La Protection Ultimium prolonge la période de protection applicable au groupe de pièces et composantes du système d'émission jusqu'à ce que le relevé de l'odomètre du Véhicule indique de 100 000 à 140 000 kilomètres.			●

 VÉHICULES ÉLECTRIQUES/HYBRIDES	Groupe motopropulseur	Sélection Plus	Ultimium
	Les batteries, blocs batteries (jusqu'à concurrence de 10 000 \$, exclut la détérioration de la batterie)		
Unité de chargement à domicile (1 réparation ou remplacement, jusqu'à concurrence de 800 \$)			●
Toutes les pièces ou composantes du système mécanique sont protégées à moins qu'elles ne soient spécifiquement listées comme n'étant pas protégées. Voici quelques exemples de composantes supplémentaires couvertes :			
Modules de contrôle d'alimentation électrique			●
Contrôleur de moteur électrique			●

 GROUPES DE PIÈCES ULTIMUM	Groupe motopropulseur	Sélection Plus	Ultimium
	Chauffe-moteur		
Lignes de refroidissement de la direction			●
Ensembles de roulement de moyeu			●
Volant de direction			●
Refroidisseur de servodirection			●
Capteur ABS et faisceau de câblage			●
Câbles de frein de stationnement			●
Faisceaux de câblage de tout le véhicule			●
Radio			●
Système multimédia du siège arrière			●
Systèmes de navigation			●
Régulateurs de fenêtres			●
Sièges chauffants			●
Module de feu de navigation de jour			●
Capteur du niveau d'essence			●
Jauge à essence			●
Réservoir de liquide de refroidissement			●
Couvercle de radiateur			●

*La protection des joints et joints d'étanchéité couvre les fuites excessives de tous les joints et joints d'étanchéité qui contiennent des liquides ou des lubrifiants qui sont listés en lien avec le plan sélectionné.



Annexe sur la protection

CE QUI N'EST PAS PROTÉGÉ?

Corps de papillon; piles d'allumage de témoin de démarrage; fermetures éclair; bras et tringlerie d'essuie-glace de pare-brise; phares; ensembles de projecteurs et de feux arrière; portes-gobelet; cendriers; panneaux de tableau de bord; consoles; cadres et ressorts de siège; toit décapotable et structure de cadre de toit décapotable (pourvu, cependant, que les câbles, les moteurs, l'électronique et les interrupteurs présentant un lien avec le fonctionnement du toit décapotable soient compris dans la Protection Ultimium); poignées de portière intérieures et extérieures, et leurs charnières; amortisseurs; ensembles de jambes de force Macpherson (incluant les supports supérieurs et les roulements); tuyaux et boyaux (sauf les tuyaux et les boyaux des systèmes de direction et de climatisation), conduites et boyaux de frein en caoutchouc (sauf les boyaux de pression de servodirection, les conduites en acier du système de climatisation et les conduites de frein en acier); dispositifs de fixation, comme les pinces, les écrous, les boulons, les attaches et les rivets; ensemble d'embrayage de boîte de vitesses manuelle; disque d'embrayage manuel ou plateau de pression, ainsi que les douilles et les roulements connexes; tringleries manuelles et hydrauliques; câbles corrodés; composantes d'allumage secondaires; vitres (incluant les ensembles de rétroviseurs et les pare-brise chauffants); lentilles; phares scellés; ampoules; douilles; fusibles; téléphones cellulaires; rotors et tambours de frein; composantes des systèmes d'échappement et d'émission qui ne sont pas identifiées de manière spécifique comme faisant partie du système d'émission; composantes de tout ensemble de levage; convertisseur catalytique; bandes d'étanchéité; coulisses; garnitures; moulures; pièces de métal lustrées; chrome; rembourrage et tapis; peinture; ornements extérieurs; pare-chocs; tôle et panneaux de carrosserie; pièces structurales de la carrosserie; cadre et ensembles de toit ouvrant; pneus; roues et jantes; et capteurs installés sur les roues ou sur les jantes.

Si un ensemble de levage est installé, les joints à rotule, les joints universels, les paliers intermédiaires, les roulements de roue et les ensembles de moyeux seront exclus de tous les plans de protection.

Avantages supplémentaires compris dans tous les niveaux de protection

Aucune franchise applicable.

SERVICES DE DÉPANNAGE D'URGENCE



Si votre véhicule ne peut se déplacer sécuritairement par lui-même, nous paierons le remorquage du véhicule au concessionnaire (jusqu'à 240 \$) ou une autre destination (jusqu'à 100 \$). Les services additionnels incluent l'assistance mécanique mineure, le service de pneus, le service de batterie, la livraison d'essence et le service de serrurier.

LOCATION



Dans l'éventualité où un bris couvert surviendrait et que le véhicule devrait passer la nuit à l'atelier pour les réparations, nous vous rembourserons les dépenses accompagnées d'un reçu liées à la location d'un véhicule de remplacement, à un taxi ou du transport en commun. Jusqu'à un maximum de 50 \$ par jour à concurrence de 250 \$ par réparation.

INTERRUPTION DE VOYAGE



Dans l'éventualité où un bris couvert surviendrait à plus de 100 km de votre résidence et que celui-ci aurait pour résultat que le véhicule devrait rester à l'atelier pour la nuit pour des réparations, nous rembourserons les dépenses accompagnées d'un reçu relatives à l'hébergement et la nourriture au restaurant. Jusqu'à un 150 \$ par jour à concurrence de 450 \$ par réparation.



Contrats relatifs aux bris mécaniques
Administrateur/débiteur
Protection de réparation First Canadian
320 Sioux Road
Sherwood Park, AB T8A 3X6
Tél. sans frais : 1 800 381-2580

Administration

Tél. local : 1 780 410-4508
MechanicalAdmin@firstcanadian.ca

Demandes de règlement

Tél. local : 1 780 410-4546
mechanicalclaim@firstcanadian.ca

* REMARQUE : Le contenu de la présente brochure constitue seulement un résumé de certaines conditions générales du plan. Veuillez consulter le plan pour obtenir tous les détails de la protection et des exclusions. Ce ne sont pas tous les plans qui sont offerts dans toutes les provinces, et certaines dispositions pourraient varier selon les exigences provinciales.